UBS LA MAISON de Gestion

LMdG IG FIX 2028 (EUR) Part I

Informations générales

Période	30/09/2026
Date de création du portefeuille	17/05/2024
Devise du portefeuille	EUR
Date de création de la part	17/05/2024
Devise de la part	EUR
Code ISIN	FR001400NQT8
Type de part	C2
Statut juridique	FCP
N° de portefeuille comptable	170097
Valorisation	Quotidienne
Société de gestion	UBS LA MAISON de Gestion
Gérant	UBS LA MAISON de Gestion
Valorisateur	CACEIS Fund Administration
Dépositaire	CACEIS Bank
Durée placement recommandée	3 ans
Heure de centralisation	12:00
Frais de gestion	0,25% TTC max
Commission de surperformance	non

SRI – Summary Risk Indicator

1	**2**	3	4	5	6	7

Valeur liquidative

Valeur liquidative	10 845,70
Actif net	100 408 636,70
Nb de parts	9 257,92

Orientation de gestion

L'objectif de gestion de LMdG IG FIX 2028 est d'offrir la performance d'un portefeuille constitué d'obligations de maturité 31 décembre 2028. Le Fonds cherche à profiter de rendements actuariels sur les obligations d'émetteurs privés ou souverains de catégorie Investment Grade (de notation supérieure ou égale a BBB-).

Duration

30/09/2026	1.72

Rendement au pire

30/09/2026	4.39

Rendement à maturité

30/09/2026	4.43

Contact

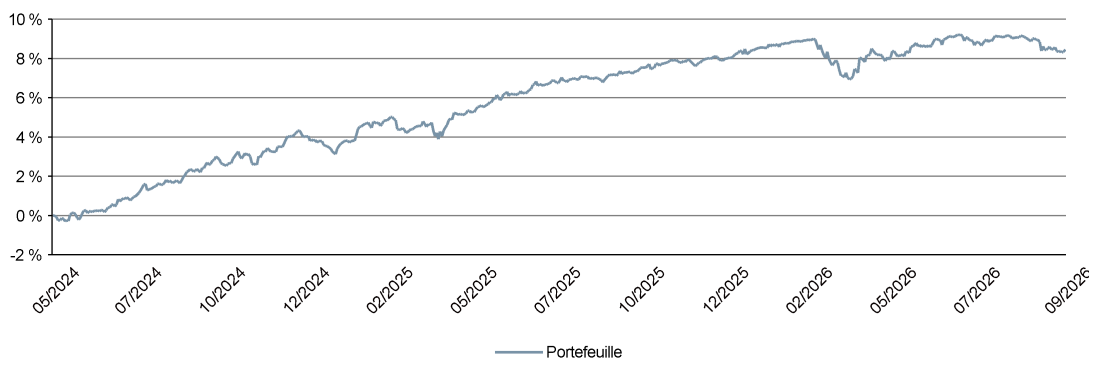
UBS LA MAISON de Gestion
contact@lamaisondegestion.com
+33 1 53 05 28 00

CRÉDIT AGRICOLE CACEIS

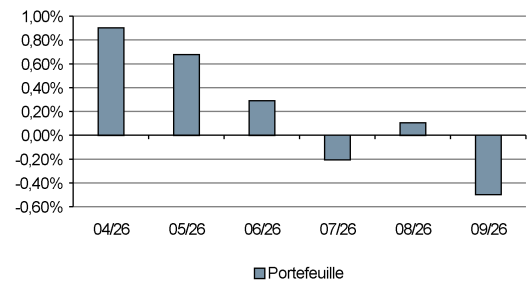
Indicateurs de performance

Performances (%)	1 mois	3 mois	6 mois	Début de l'année	1 an	2 ans
Portefeuille	-0,50	-0,60	1,27	-0,02	1,04	5,47

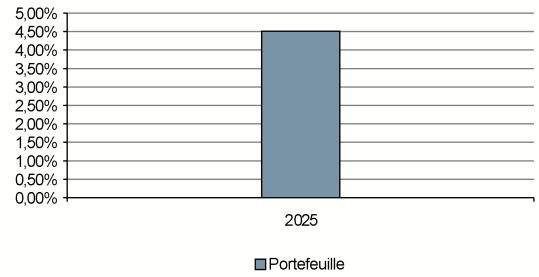
Evolution de la performance



6 derniers mois



6 dernières années



Indicateurs de risque

Indicateur de fréquence	1 an	Origine
Volatilité du portefeuille (%) *	1.80	1.82
Ratio de Sharpe du portefeuille *	-0.77	0.52

* Indicateur annualisé

Commentaire de Gestion

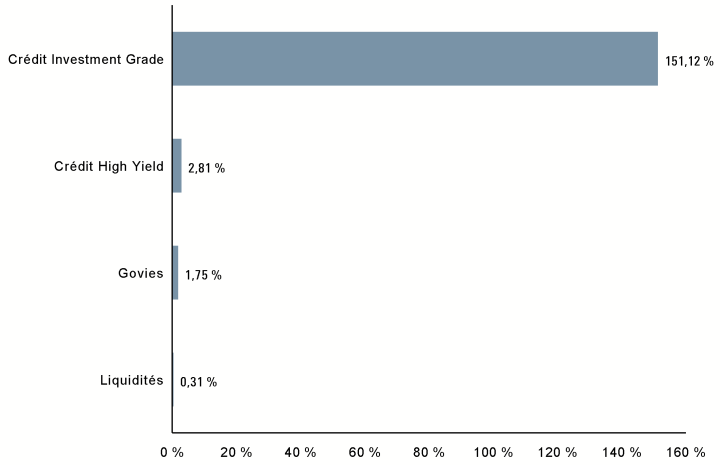
Le mois de septembre a été marqué par un environnement de marché dominé par le resserrement monétaire de la Fed, la remontée des tensions budgétaires et la persistance des risques géopolitiques au Moyen-Orient. Malgré quelques initiatives diplomatiques entre les États-Unis et l'Iran, les avancées sont restées limitées et les investisseurs ont continué de composer avec un niveau élevé d'incertitude, notamment autour du détroit de Bab el-Mandeb et des routes énergétiques stratégiques. Cette situation a entretenu une forte volatilité sur les marchés de l'énergie, le Brent dépassant temporairement les 108 USD par baril avant de revenir sous les 100 USD en fin de mois. Sur le plan macroéconomique, l'économie américaine a confirmé sa résilience. Les indicateurs d'activité sont ressortis nettement supérieurs aux attentes, avec un PMI composite de 58,4, porté à la fois par la vigueur du secteur manufacturier et de celui des services. Le marché du travail est demeuré solide, avec 162 000 créations d'emplois en août et un taux de chômage stable à 4,1 %. Les dernières statistiques d'inflation ont apporté des éléments plutôt encourageants, avec un PCE Core ressorti à 3,0 % en rythme annuel, inférieur aux attentes. Néanmoins, la vigueur persistante de l'activité économique américaine et la remontée des prix de l'énergie ont entretenu les interrogations quant à la vitesse du processus de désinflation. Dans ce contexte, la Réserve fédérale a relevé son taux directeur de 25 points de base pour le porter dans une fourchette de 3,75 % à 4,00 %, adoptant un ton résolument prudent. Les responsables monétaires ont insisté sur la nécessité d'obtenir davantage de preuves d'une désinflation durable avant d'envisager un assouplissement de la politique monétaire. Les marchés continuent d'anticiper la possibilité d'un nouveau relèvement en fin d'année, avant une période prolongée de statu quo en 2027. En zone euro, la Banque centrale européenne a, à l'inverse, maintenu inchangés ses taux directeurs, avec un taux de dépôt fixé à 2,50 %. Les nouvelles projections de la BCE tablent sur une inflation moyenne de 3,0 % en 2026, avant une normalisation progressive vers 2,1 % à l'horizon 2028. Le contexte économique reste néanmoins contrasté, marqué par une croissance modeste et des perspectives toujours dépendantes de l'évolution des prix de l'énergie et des politiques budgétaires. Les marchés obligataires ont reflété cette combinaison de croissance résiliente, d'inflation persistante et de politique monétaire restrictive. Aux États-Unis, le rendement du Treasury à 10 ans a franchi le seuil symbolique des 5 % pour la première fois depuis 2007 avant de terminer le mois légèrement en dessous de 5,30 %, tandis que le rendement à 30 ans s'est rapproché de 5,65 %, atteignant ainsi son plus haut niveau depuis 2002. Cette remontée des taux a été alimentée par la solidité des indicateurs économiques et par les inquiétudes liées aux besoins de financement publics. Les marchés du crédit ont évolué dans un environnement toujours favorable aux émetteurs, avec un marché primaire demeurant bien accueilli mais plus exigeant pour les investisseurs, dans un contexte où les niveaux de rendement restent attractifs malgré une volatilité accrue. Le marché investment grade en euro enregistre son deuxième pire mois de l'année, avec une performance de -1,33 % en septembre et de -1,20 % depuis le début de l'année. Il en va de même pour le marché du high yield en euro, qui recule de -1,79 % en septembre sous l'effet de la hausse combinée des taux sans risque et des primes de crédit, portant sa performance à 0,18 % depuis le début de l'année.

Ce document ne constitue pas un conseil d'investissement ni une recommandation. Cette fiche est purement informative et peut varier dans le temps.

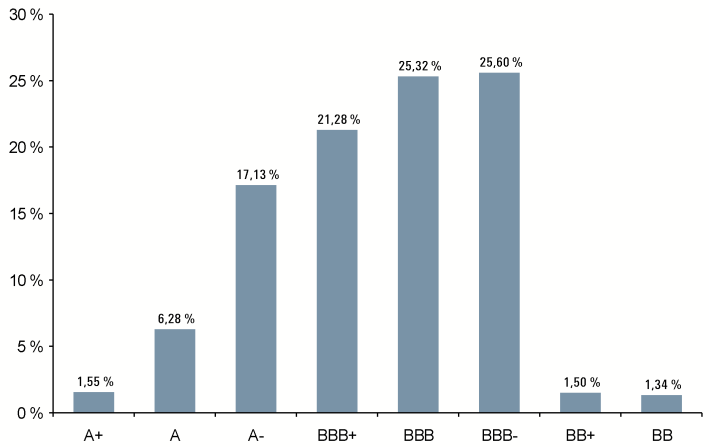
UBS
LA MAISON
de Gestion

LMdG IG FIX 2028 (EUR) Part I

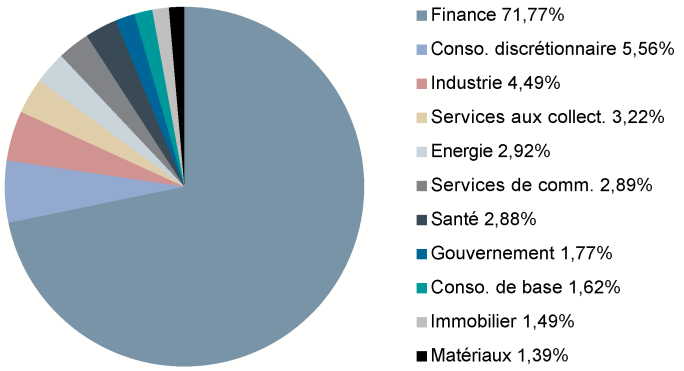
Répartition par classes d'actifs



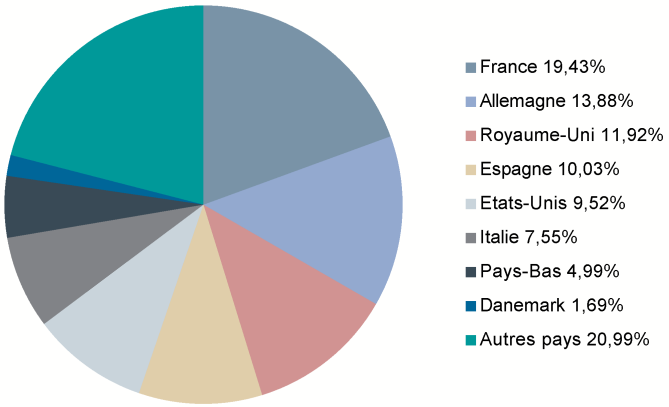
Répartition par notations de la poche obligataire



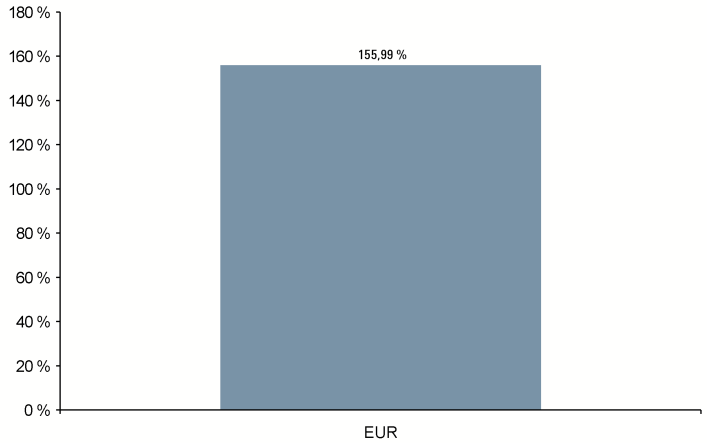
Répartition séctorielle de la poche obligataire



Répartition géographique de la poche obligataire



Répartition par devises



TOP 10 principales positions

	Poids (% actif net)
STELLANTIS NV 3.375% 19-11-28	2,27%
BELFIUS SANV 1.25% 06-04-34	2,07%
MUNICH RE 3.25% 26-05-49	1,82%
OTP BANK 4.75% 12-06-28 EMTN	1,79%
NIBC BANK NV 6.0% 16-11-28	1,79%
BK IREL 4.625 11-29	1,77%
ROMA GO 5.5 09-28	1,75%
AXA 3.25% 28-05-49 EMTN	1,73%
BANC SA 5.75 08-33	1,73%
CA 5.5% 28-08-33 EMTN	1,72%
	18,44%

CRÉDIT AGRICOLE CACEIS

Ce document ne constitue pas un conseil d'investissement ni une recommandation. Cette fiche est purement informative et peut varier dans le temps.

UBS
LA MAISON
de Gestion

LMdG IG FIX 2028 (EUR) Part I

Glossaire

Volatilité :
La volatilité est une estimation du risque d'un investissement, elle est représentée par le Lognormal de l'Ecart-Type annualisé de la performance du fonds. L'écart-type est la racine carrée de la variance des points de données par rapport à la moyenne. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué.

Ratio de Sharpe :
Le Ratio de Sharpe indique si le rapport entre le risque d'un fonds et sa performance est bon ou mauvais, le principe sous-jacent étant que le gestionnaire aurait pu investir dans un actif sans risque. Dans ce but, la performance de l'actif sans risque est soustraite à la performance annualisée. Cette performance nette est ensuite divisée par le risque, représenté par la volatilité annualisée. Plus le ratio est élevé, meilleur est le fonds. Un ratio négatif indique que le Fonds a été moins performant que l'actif sans risque.

Indice de référence :
Par exemple un indice obligataire ou un portefeuille d'indices, utilisé pour comparer la performance d'un portefeuille. Si le benchmark est un indice, on parle d'indice de référence.

Risque :
Eventualité que survienne un dommage ou une perte en capital en raison, par exemple, d'une baisse du cours d'un titre ou de l'insolvabilité d'un débiteur. Dans la théorie des marchés financiers, le risque d'un placement ou d'un portefeuille se mesure à l'ampleur des fluctuations de rendement attendues.

Obligations "Cocos" :
Les obligations contingentes convertibles sont des obligations perpétuelles, rachetables au gré de l'émetteur par une options d'achat de maturité définie lors de l'émission.

Duration et sensibilité :
La duration indique en années la durée d'immobilisation du capital d'une obligation. Contrairement à la durée de vie résiduelle, le concept de duration tient également compte de la structure temporelle des retours de capitaux (par ex. paiement de coupons). La duration moyenne du portefeuille résulte de la moyenne pondérée de la duration des divers titres. La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée (resp. baisse) de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait (resp. monterait) de 2%.

Rendement actuariel à maturité :
Le taux de rendement actuariel correspond au taux d'intérêt que percevrait un investisseur qui détiendrait une obligations jusqu'à son terme.

Rendement au pire :
Le Yield to worst est potentiellement le plus faible taux de rendement actuariel que peut recevoir un investisseurs sur une obligation sans défaillance de l'émetteur. Celui-ci prend notamment en compte la possibilité d'un rappel d'obligation, c'est-à-dire la possibilité pour l'émetteur de rembourser l'obligation avant l'échéance.

Catégorie Investment Grade :
La catégorie Investment Grade correspond aux notations des agences de rating situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's. Elles correspondent à un faible niveau de risque de défaut.

Catégorie High Yield (Haut rendement - spéculatif) :
La catégorie High Yield ou « Haut rendement » correspond aux notations des agences de rating inférieures à la catégorie Investment Grade (BBB- selon Standard & Poor's ou équivalent). Elles correspondent à un niveau de risque spéculatif.

Avertissements

Ce document est non contractuel. En cas de désaccord ou litige émanant de ce document, le prospectus complet fait foi. Le présent document est fourni à titre exclusivement informatif. Ce document a été élaboré par UBS LA MAISON de Gestion, société de gestion au capital de 1 167 600 euros, ayant son siège au 39 rue du Colisée 75008 Paris (381 950 641 RCS Paris) agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de société de gestion de portefeuille en date du 20 juillet 2004 sous le numéro GP 04000042. Il ne constitue en aucun cas une offre ou un appel d'offre, ni même un conseil pour acheter ou vendre quelque placement ou produit spécifique que ce soit dans une quelconque juridiction. UBS LA MAISON de Gestion n'assume aucune responsabilité concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations établies, bien que ces informations proviennent de sources externes réputées fiables. Sous réserve du respect des obligations légales ou réglementaires à sa charge, UBS LA MAISON de Gestion ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de toute transaction relative au produit ou de tout investissement dans ce produit.
Il convient pour chaque produit de se reporter, préalablement à toute décision d'investissement ou de désinvestissement, aux documents d'information légaux (DICI, prospectus) ainsi qu'au dernier état périodique. Vous pouvez obtenir ces informations en accédant librement à notre site Internet : http://www.lamaisondegestion.com. Ces documents, ainsi que le dernier rapport annuel de chaque produit, qui comportent des informations en termes de risques, de commissions et de coûts, peuvent également être obtenus sur simple demande écrite à l'adresse suivante : UBS LA MAISON de Gestion, 39 rue du Colisée 75008 Paris. La souscription des parts/actions de l'OPC est permise uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « U.S. Person » (telle que cette expression est définie dans la règlementation financière fédérale américaine et reprise dans le prospectus) et dans les conditions prévues par le prospectus de l'OPC. UBS LA MAISON de Gestion attire votre attention sur le fait que la valeur d'une action de SICAV ou d'une part de FCP est soumise à l'évolution des marchés financiers et enregistre des fluctuations. Tout investissement dans des OPC peut comporter un risque plus ou moins important selon les marchés d'investissement y compris celui de la perte totale et soudaine de son investissement par l'investisseur. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance représentée ne tient pas compte de commissions et de frais éventuels prélevés lors de la souscription et du rachat de parts. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs d'investissement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière, de l'expérience et de la compréhension des produis financiers ou des besoins propres à un destinataire précis. Le traitement fiscal dépend de la situation de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.